



Assemblée générale

Distr. générale
11 août 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 115 b) de l'ordre du jour provisoire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Comité des contributions

Note du Secrétaire général

1. Les articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent ce qui suit :

« Article 158

L'Assemblée générale nomme un Comité des contributions, qui est un comité technique comprenant dix-huit membres.

Article 159

Les membres du Comité des contributions, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité des contributions au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante. »

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Andrzej T. Abraszewski (Pologne)***
Joseph Acakpo-Satchivi (Bénin)*
Meshal Al-Mansour (Koweït)***
Abdelmalek Bouheddou (Algérie)*
Elmi Ahmed Dualeh (Somalie)***
Gordon Eckersley (Australie)*
Bernardo Greiver del Hoyo (Uruguay)*
Luis Mariano Hermosillo Sosa (Mexique)*

* A/65/150.



Ihor V. Humenny (Ukraine)***
Andrei Vitalievitch Kovalenko (Fédération de Russie)**
Richard Moon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)**
Hae-yun Park (République de Corée)**
Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes Ramos (Portugal)*
Gönke Roscher (Allemagne)**
Lisa P. Spratt (États-Unis d'Amérique)***
Shigeki Sumi (Japon)***
Courtney H. Williams (Jamaïque)**
Wu Gang (Chine)**

* Mandat expirant le 31 décembre 2010.

** Mandat expirant le 31 décembre 2011.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

3. Le mandat de MM. Acakpo-Satchivi, Bouheddou, Eckersley, Greiver del Hoyo, Hermosillo Sosa et Ramos venant à expiration le 31 décembre 2010, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-cinquième session, à nommer six personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2011.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-cinquième session.
